

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-770700



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1034

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : DAWKIKALI LAILA

Date de naissance : 1961

Adresse :

Tél. : 0666268189

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Islam MASSO
Endocrinologue
2ème étage, Bureau N° 7,
Angle Av. Mediouna et Av. Benguerir
Résidence Al mountazah - Bettala
Sala - Tel: 06 50 15 12 9

Date de consultation : 07/07/2023

Nom et prénom du malade : DAWKIKALI Laila

Age:

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie : Diabète type 2 / Hyposthypoglycémie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

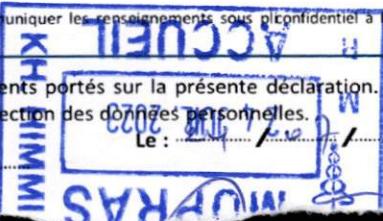
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 07/07/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/01/23			300,00	INP : 1012659571 Dr. Islam MASSO Endocrinologue 2ème étage, Bureau N° 7, Rue Mediouna et Av. Benguerir Residence Al Moudawine
10/02/23			0,00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE 12, Av. Med. Hassan El Zain, Gharb Al Arar Bloc. 4 - Takadoum Tel: 05 37 63 16 99	18/11/23	18214.14 D

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Maryem MAANINOU Radiologue LÉON BOURGEOIS HOPITAL BIOLO Tél : 05 37 63 83 93	27/07/23	B.C.L B61-0	669,72

AUXILIAIRES MEDICAUX

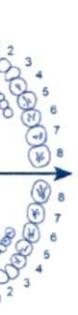
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXÉCUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXÉCUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DÉTERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			

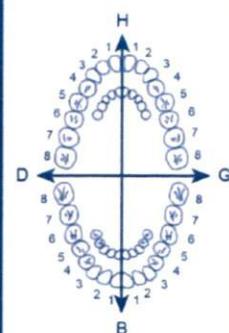
O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

7862180336

6 118001 101
Levothyrox® 50µg
Comprimés sécables 1
PPV: 13,4

6 118001 102013
Levothyrox® 50µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 13,40 DH

6 118001 102013
Levothyrox® 50µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 13,40 DH

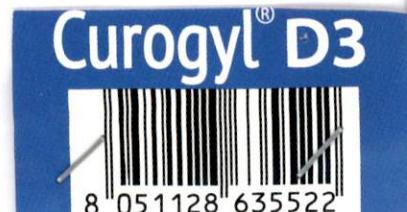
Distribué par MSD MAROC.
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.
P.P.V: 437,00 DH.



Distribué par MSD MAROC.
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.
P.P.V: 437,00 DH.



Distribué par MSD MAROC.
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.
P.P.V: 437,00 DH.



Lot : 230053
A consommer de 01/2026
préférence avant le :
PPC : 89,50 DH



6 118001 160495

Docteur MASSO Islam

Endocrinologie, diabétologie,
et maladies métaboliques
Lauréat de la faculté
de médecine de rabat



الدكتورة إسلام ماسو
أمراض الغدد الصماء والسكري والأيض
خريجة كلية الطب برباط

سلا في : 02102123
Salé le : 02/10/2017

Mme DOUKKALI LAILA 74 ans

Bilan biologique

Faire S.V.P:

HbA1C
TSHus
Ac urique
LDL cholesterol (dosage enzymatique)
urée, créat

COMPLEXE
MÉDICAL
SALÉ

Dr Meryem MIANINOU
Médecin Biologiste
LABORATOIRE BIOLOR
Tél : 05 37 63 63 93

Dr Islam MASSO
Endocrinologue
2ème étage, Bureau N° 7,
Angle Av. Mediouna et Av. Benguerir
Résidence Al mounatazah - Bettana
Salé - Tél: 05 50 15 12 49

بنية المنتزه ، ناصية شارع مديونة و زنقة بنكريز مكتب رقم 7، الطابق الثاني، بطانة سلا

Immeuble Al Mounatazah, Angle avenue Mediouna et Rue
Bengrir, Bureau numéro 7, 2ème étage, Bettana Salé

Laboratoires d'Analyses Médicales - BIOLOR

Facture N° : 2269/23

Rabat le 7 juillet 2023

A l'attention de : Mme DOUKKALI LAILA

Identifiant du patient : 30031

Prélèvement du : 07/07/2023

Analyses :

Acide urique sanguin	B 30	40,20 Dhs
Créatinine sanguine	B 30	40,20 Dhs
Cholestérol Total	B 30	40,20 Dhs
Hémoglobine glycosylée	B 100	134,00 Dhs
Cholestérol HDL	B 40	53,60 Dhs
Cholestérol LDL	B 40	53,60 Dhs
Triglycérides	B 60	80,40 Dhs
Urée	B 30	40,20 Dhs
Thyreostimuline (TSH 3G)	B 250	335,00 Dhs
Tarif de prélèvement		11

Total dossier : 828,40 Dhs

Remise : 20,00%

Montant avec remise : 662,72 Dhs

Mode de règlement : Espèce

Arrêté la présente facture à la somme de :

Six Cent Soixante Deux Dirhams Soixante Douze Centimes



Identifiant du patient : 30031
Date de naissance : 01/01/1949
Sexe : F
Du : 07/07/2023 à 08:08
Édité le : 07/07/2023 à 10:58

Mme DOUKKALI LAILA

Dossier № : 23560134

Docteur MASSO ISLAM



BIOCHIMIE

URÉE : 0.38 g/L (0.13 - 0.43)
 (Dosage Enzymatique 37°C) 6.32 mmol/L (2.2 - 7.1)

HEMOGLOBINE GLYCOSYLEE A1C : **6.8** % (4.5 - 6.3)
 BIO-RAD D-10 (HPLC)

4.5 - 6.3 : Zone normale
 6.4 - 7.0 : Très bon équilibre chez un diabétique connu.
 Risque d'hypoglycémie chez l'insulino dépendant.
 Diabète possible pour un patient non diagnostiquée.
 7.1 - 8.0 : Bon équilibre glycémique chez un diabétique.
 Diagnostic sûr d'un diabète.
 > 8.1 : Mauvais équilibre glycémique.

CRÉATININE SANGUINE : 7.63 mg/L (6 - 11)
 (Dosage Colorimétrique 37°C) 67.44 μmol/L

Nouveau né : 7 - 10 mg/L
 1ère semaine : 2 - 5 mg/L
 1ère année : 2 - 10 mg/L
 4 à 10 ans : 3 - 8 mg/L
 10 à 14 ans : 4 - 10 mg/L
 Homme adulte : 9 - 13 mg/L
 Femme adulte : 6 - 11 mg/L

CHOLESTÉROL TOTAL : **2.03** g/L (< 2)
 (Dosage Enzymatique 37°C) **5.23** mmol/L (3.87 - 5.16)

CHOLESTÉROL HDL : 0.87 g/L (> 0.40)
 (Dosage Enzymatique direct à 37°C) 2.25 mmol/L (> 1.03)

CHOLESTÉROL LDL : 0.95 g/L (< 1.6)
 (Dosage Enzymatique 37°C) 2.45 mmol/L (< 4.12)

TRIGLYCÉRIDES : 1.04 g/L (< 1.5)
 (Dosage Enzymatique 37°C) 1.18 mmol/L (0.45 - 1.69)

ACIDE URIQUE : 59.46 mg/l (26 - 60)
 (Dosage Enzymatique 37°C) 353.31 μmol/l (150 - 360)

Le 07/07/2023 à 10:58

Signature

Dr. Maaninou Meryem

Dr. Meryem MAANINOU
 Médecin Biologiste
 LABORATOIRE BIOLOR
 Tél : 05 37 63 63 93

Identifiant du patient : 30031
Date de naissance : 01/01/1949
Sexe : F
Du : 07/07/2023 à 08:08
Edité le : 07/07/2023 à 10:58

Mme DOUKKALI LAILA

Dossier N° : 23560134

Docteur MASSO ISLAM



HORMONOLOGIE

THYREOSTIMULINE (TSH US)	:	3.22 µUI/ml	(0.25 - 5)	4.02 µUI/ml (12/12/2022)
--------------------------	---	------------------	------------	-----------------------------

(ECLIA Cobas E411 Roche)
0.25 - 5 µUI/ml: Euthyroïdie
< 0.15 µUI/ml: Hyperthyroïdie
> 7 µUI/ml: Hypothyroïdie

Dr. Meryem MAANINOU
Médecin Biologiste
LABORATOIRE BIOLO
Tél : 05 37 63 63 93

Le 07/07/2023 à 10:58
Signature
Dr. Maaninou Meryem